



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

A RETOURNER A LA PREFECTURE

**DIRECTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DU CONTROLE DE LEGALITE / SERVICE INTERCOMMUNALITE**

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Qualité : _____

Collectivité : _____

certifie l'affichage à la date du 6 juin 2014 de l'arrêté préfectoral du 2 juin 2014 fixant les modalités de l'élection des représentants des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et des syndicats mixtes et syndicats de communes au sein de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) du Puy-de-Dôme.

Fait à _____, le _____

Signature

Correspondance à adresser par retour du courrier à:

Monsieur le Préfet de la région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme
Direction des collectivités territoriales et de l'environnement
Bureau du Contrôle de Légalité
Intercommunalité
18, boulevard Desaix
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01